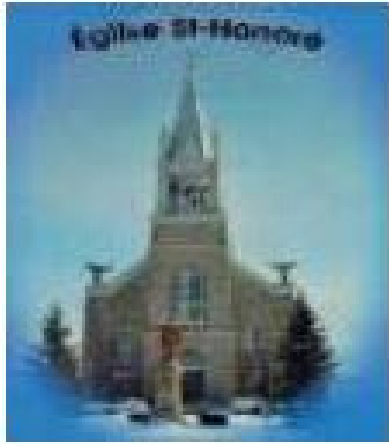


Janvier 2020 – Chronique n° 24



ADMINISTRATEUR DE LA FOI

Bien que la fréquentation des églises perde en popularité depuis plusieurs années, il reste, dans notre société, une organisation bienveillante qui voit à la mise en place de services afin d'offrir les ressources humaines et financières nécessaires au bon fonctionnement de la paroisse. Nous profitons de cette chronique de **FOCUS sur les organismes d'ici** pour vous présenter cette organisation administratrice des biens de l'église et de la foi des paroissiens.

RÔLE • La Fabrique est une corporation qui a été créée dans le but de permettre à l'Église d'administrer les biens. L'assemblée de Fabrique est constituée de tous les citoyens et est composée de 6 marguilliers bénévoles élus par les paroissiens. Ces bénévoles acceptent de relever le défi d'administrer les biens mobiliers et immobiliers de la paroisse dans le but de rendre possible l'organisation de toutes les activités spirituelles/pastorales, le comité de liturgie ainsi que tous les sous-comités qui en dépendent. Le conseil de Fabrique doit s'assurer que ces comités puissent exercer leur mandat dans des locaux propices et en comblant leurs besoins matériels.

COMPOSITION • L'assemblée de Fabrique est composée de 6 marguilliers qui se réunissent une fois par mois. L'élection des marguilliers a lieu lors de l'assemblée publique annuelle de toute la communauté et leur mandat, d'une durée de trois ans, est normalement renouvelable à une reprise. Présentement, il y a 5 postes sur 6 de comblés. La Fabrique de Saint-Honoré fait partie de l'Unité Valin et l'abbé Magella Guérin est le prêtre-moderateur de cette Unité. L'Unité est composée de la Fabrique Ste-Anne, St-David de Falardeau et St-Honoré.

Bénévoles actuellement en poste:

- Michel Bergeron, président d'assemblée et marguillier
- Jean-Arthur Morel
- Martyne Potvin
- Martin Tremblay
- Marie Gravel
- Nathalie Imbeault, secrétaire-comptable

Afin de compléter son équipe, La Fabrique est présentement à la recherche d'une personne prête à s'impliquer au titre de marguillier et de bénévoles pour la pastorale.

PRINCIPAUX DOSSIERS • Le Conseil de Fabrique s'occupe principalement d'assurer des revenus suffisants pour gérer efficacement les biens meubles et les immeubles, trouver de nouvelles sources de financement, entretenir les immeubles et les meubles ainsi que les 2 cimetières.

ACTIVITÉS • Une messe à lieu chaque dimanche à 11 h. Une célébration à aussi lieu tous les mardis à 8 h 45 au Foyer Beaulieu. Lors du 2^{ème} dimanche du mois on y souligne l'anniversaire des défunts, le 3^{ème} est, tant qu'à lui, consacré aux familles et le 4^{ème} est réservé pour les Chevaliers de Colomb. Une heure d'adoration a également lieu tous les 1^{er} vendredis du mois à la résidence des aînés et tous les autres vendredis, à la sacristie.

FINANCEMENT • Chaque année, La Fabrique compte sur certaines campagnes de financement. La principale source de financement est celle de la capitation qui se tient au cours de la première semaine du mois de mai. C'est au début du mois de mars que La Fabrique organise son souper bénéfice annuel afin de récolter des fonds pour la paroisse. Le 15 décembre dernier, les Chevaliers de Colomb ont aussi organisé un concert bénéfice pour la Fabrique. Pour terminer, le don de Noël permet de combler certains besoins en période hivernale, particulièrement les coûts reliés au chauffage.

COORDONNÉES • Les personnes qui désirent s'impliquer auprès de cet organisme peuvent communiquer avec Michel Bergeron, président d'assemblée au 418 673-7670 ou avec Nathalie Imbeault, secrétaire comptable au 418 673-4632, ou par courriel à fabriquesthonore@videotron.ca.



OSEZ
 LA CONFIANCE